

# HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

L'histoire de nos  
origines celtiques  
et romaines

Ce livre est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, dirigée par M.-G. Micberth, qui compte 3 170 titres à ce jour. « L'histoire de nos origines celtiques et romaines, plus tard bourguignonnes, étant peu connue du public, j'ai pensé faire plaisir aux lecteurs, notamment aux habitants de Fontaine-Française, en commençant cet ouvrage par une notice peu détaillée, mais suffisante, je crois, sur ces *Origines, sur les Coutumes des Gaulois, leurs mœurs, leur Religion, le Pagus Attuariorum* (pays des Attuariens, le nôtre), *l'établissement des Bourguignons dans le pays gallo-romain et leur gouvernement* jusqu'aux IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles, époque avant laquelle Fontanas, Fontaine, est déjà désignée dans divers cartulaires, celui de Bèze,

FEUILLE PÉRIODIQUE D'INFORMATION - N°1104 – 15 juin 2012

Bientôt réédité

## Histoire de Fontaine-Française

par Richard-Edouard  
GASCON

Henri IV battit les  
Espagnols, le 5 juin 1595

Fontaine de *Fontanas*, en raison de ses sources, est désigné dans Courtépée sous le nom de *Fons-Galicus, Fonti-Gallicum*. Souvent appelé *Fontenne*, le bourg n'est réellement devenu français que lors de l'annexion définitive de la Bourgogne à la France. Il prit la dénomination de Française à partir de 1307. Ancienne baronnie, puis marquisat de 1424 à 1683, il a longtemps appartenu au diocèse et archidiaconé de Langres, puis est passé au diocèse de Dijon en 1731.

Divisé en deux parties : le Bourg et la Cité Berthaut et fortifié en dehors de son château, Fontaine-Française n'a jamais abrité une population nombreuse (environ 1 000 habitants à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle). Cette population eut l'avantage de jouir de grands privilèges au cours des siècles, comme celui « de n'être sujets à aucune gabelle ni imposition sur leurs denrées ». Les seigneurs de Fontaine, suzerains de divers fiefs, ont toujours été hauts justiciers et jouissaient du droit d'avoir des fourches patibulaires. Les premiers, à partir de 650, furent les seigneurs de Fouvent. A un kilomètre du village, sur la route de Gray, se trouve le Pré Morot où, s'exposant dix fois à la mort, Henri IV battit les Espagnols, le 5 juin 1595. Le 15 février 1612, Fontaine-Française rentra dans le royaume de France par le traité conclu entre Louis XIII et les archiducs Fernand et Isabelle.



par exemple : Fontanae, en 630, suivant la « Chronique », quoiqu'il soit certain que *ce bourg, cette cité, cette ville*, comme plusieurs titres la désignent, dût exister bien avant, ainsi que le démontrent les antiquités gauloises, romaines et mérovingiennes qu'on y rencontre fréquemment. Après cette description succincte, je ferai un chapitre spécial sur l'origine proprement dite de Fontaine, et je suivrai chronologiquement son histoire en disant ce qui s'y rattache sous chacun des seigneurs qui l'ont possédé du X<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle. »

MONOGRAPHIES DES VILLES  
ET VILLAGES DE FRANCE

UNE COLLECTION UNIQUE  
EN FRANCE DE 3170 TITRES

35 TITRES SUR  
LA CÔTE-D'OR

Renseignements au  
03 23 20 32 19

### La marquise de la Tour-du-Pin, née prin- cesse Honorine de Monaco

Après avoir traité de l'époque gauloise, romaine dans les deux premiers chapitres, l'auteur évoque l'époque bourgogne, avec les premiers rois, les Attuariens, puis l'origine de Fontaine, dans les trois chapitres suivants. Dans le chapitre IV, il donne une description générale de Fontaine-Française et fait un résumé historique avec les principaux événements qui l'ont marqué. Le chapitre V donne l'étymologie des lieux-dits proches. Puis R.-E. Gascon revient dans le chapitre VI sur l'histoire du bourg sous les Burgondes et les comtes attuariens, la fondation de l'abbaye de Bèze, le supplice de Brunehaut, les seigneurs depuis 960. Dans le chapitre VII, il évoque les seigneurs de Fouvent de 950 à 1202 ; dans le chapitre VIII, les seigneurs de Vergy, de 1202 à 1385. Il revient dans le chapitre IX sur Fontaine-Française sous Jean de Vienne, seigneur de Pagny, de 1385 à 1427 ; dans le chapitre X, sous les seigneurs de Longvilly, de 1427 à 1526 ; dans le chapitre XI sous les seigneurs de Chabot-Charny, de 1526 à 1638. Le chapitre XII relate le combat du 5 juin 1595, le monument élevé en souvenir de ce combat, l'invasion de Gallass en 1636. Dans le chapitre XIII, l'auteur évoque la commune sous François de la Rochefoucauld de 1638 à 1656 ; chapitre XIV sous Antoine d'Arnault, de 1656 à 1677 ; chapitre XV sous Jacques de Mazel et Catherine d'Arnault, de 1677 à 1684 ; chapitre XVI sous les la Tour-du-Pin de la Charce, de 1684 à 1748 ; chapitre XVII sous M. Bollouud de Saint-Julien, de 1748 à 1788 ; chapitre XVIII sous Mme de Saint-Julien, de 1788 à 1820. Dans le chapitre XIX, l'auteur dresse le portrait de la marquise de la Tour-du-Pin, née princesse Honorine de Monaco. Il termine par une notice sur l'église de Fontaine-Française (chapitre XX), une notice sur l'ancien château (chapitre XXI), sur le nouveau château (chapitre XXII), sur la chapelle (chapitre XXIII).

# HISTOIRE DE FONTAINE-FRANÇAISE

**F**ontaine, de *Fontanas*, en raison de ses nombreuses sources et fontaines, est d'abord désigné sous le nom de *Fons-Galicus*, *Fonti-Gallicum*. C'est dire si son origine est lointaine et son occupation par les Romains avérée. Les Burgondes et les Mérovingiens l'habiteront ensuite, occupant toutes les positions prises par les Romains. Fontaine (divisé en deux parties : *Fontanas* et *Berthariacum*) sera donné à l'abbaye de Bèze, lors de sa fondation, en 630. Les annales bénédictines nous apprennent qu'en 732 les Sarrasins firent des incursions dans la Haute-Bourgogne et détruisirent la cité de Fontaine qui sera de nouveau ravagée par les Hongrois et les Normands aux IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles. Le bourg a dû être fortifié en dehors de son château. C'est à partir de 1307 que Fontaine prendra la dénomination de *Française*. Ancienne baronnie, puis marquisat, Fontaine-Française rentre définitivement dans le royaume de France par le traité du 15 février 1612. Quelques années plus tard, le bourg, frontière de la Franche-Comté, subit l'invasion de Gallass, général à la solde des Comtois. Outre l'agriculture et l'élevage, on y développa très tôt une activité industrielle. C'est ainsi qu'un haut-fourneau y fut construit au XVII<sup>e</sup> siècle pour produire de « la fonte fine de première qualité ». Les potiers y étaient renommés et une tuilerie donnait une tuile plate de grandes dimensions. Les seigneurs – hauts justiciers – qui ont possédé Fontaine après les rois de Bourgogne et l'abbaye de Bèze, sont les évêques ducs de Langres, les comtes Attuariens, puis les maisons de Fouvent, de Vergy, de Longvic, de Vienne, de Chabot, de la Rochefoucault, d'Arnault, de Mazel, de la Tour-du-Pin, La Charce, de Saint-Jullien. Les habitants du village ont toujours joui de grands privilèges, en raison certainement des services rendus par eux et leurs seigneurs aux rois, aux princes et à la nation, comme celui de « n'être sujets à aucune gabelle ni imposition sur leurs denrées », privilège renouvelé en 1755. Le 5 juin 1595, dans le Pré Morot, à un kilomètre du village, se déroula une célèbre bataille où Henri IV vaincut les Espagnols. Le souverain, dont ce fut le dernier combat en personne, dormit au château, alors très fortifié, dans la tour du midi. C'est dans le nouveau château que Mme de Saint-Jullien tenait au XVIII<sup>e</sup> siècle un salon littéraire fréquenté par Voltaire et Mme de Staël.

**Réédition du livre intitulé *Histoire de Fontaine-Française*, paru en 1892.  
Réf. 616-3170. Format : 14 x 20. 522 pages. Prix : 67,54 € Parution : juillet 2012.**

*Vite, commandez dès aujourd'hui cet ouvrage (attention tirage limité) à l'aide du bulletin ci-dessous ou dès parution*  
XX

Retrouvez  
**LE LIVRE  
D'HISTOIRE**  
sur Internet...  
<http://www.histo.com>

*Bulletin  
de  
souscription* à retourner à :

**Le Livre d'histoire**  
17, rue de la Citadelle  
02250 Autremencourt  
Tél. 03 23 20 32 19



Nom .....

Adresse .....

.....

.....

**JE CHOISIS MON MODE DE PAIEMENT**

Par chèque bancaire     Par C.C.P.     Par mandat     Par carte bancaire

N° | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Notez les 3 derniers chiffres du n° situé au verso de votre carte bancaire.

Signature (obligatoire):

Expirant le:

Téléphone (obligatoire) :

Date: ..../../201.

Je commande « HISTOIRE DE FONTAINE-FRANÇAISE » :

ex. au prix de **67,54 €**.....

**FRAIS DE PORT : 1 ex. 5.50 €- 2 ex. 7 €- 3 ex. 8 €**.....

*Je souhaite recevoir votre catalogue général 2012 (384 pages)  
– 3 017 titres disponibles – 30 000 villages traités (10 € de participation aux frais)*.....

Fait à....., le.....

**TOTAL :**


**TIRAGE LIMITÉ ET NUMÉROTÉ. Prix justifié.**

**MERCI POUR VOTRE COMMANDE**

Règlement par chèque postal ou bancaire, mandat, à effectuer au nom de : Le Livre d'histoire.